



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 85

Question écrite n° 71839

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'activité et le niveau d'équipement de l'autoroute A 85 entre Vierzon et Tours. Il souhaite connaître quelles mesures de bruit ont été faites et avec quels résultats en comparaison des prévisions annoncées et des engagements pris lors de la construction de l'A 85. Il demande quelles éventuelles actions correctives sont engagées, notamment autour des tronçons les plus sensibles à hauteur de Pruniers et de Mareuil. Dans cette hypothèse, la société Cofiroute assurerait les corrections selon quelles modalités; il souhaite savoir selon quel calendrier et à hauteur de quel financement.

Texte de la réponse

Sur l'ensemble de la section Tours-Vierzon, près de 200 mesures acoustiques ont été prises lors de la phase d'étude du projet autoroutier. Elles portent sur toutes les habitations situées à proximité du tracé. Ces mesures ont permis de mettre en oeuvre les protections acoustiques sur les sites où les seuils réglementaires pouvaient être dépassés. À ce titre, plusieurs sites des communes de Pruniers et Mareuil ont fait l'objet de mesures de protection de type merlon ou écran. Un an après la mise en service, une nouvelle campagne de mesures a été réalisée en situation de trafic réel. Ces mesures ont été conformes à la réglementation applicable en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Martin-Lalande](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71839

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1622

Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 5109